



Informations Municipales n°17

Juin 2025

Chères Boulangeoises, Chers Boulangeois,

Festival « Vache de Blues » à Bassompierre



Le festival Vache de Blues, organisé par l'association Label Cadence, revient cette année pour faire vibrer les amateurs de musique au rythme du blues !

 Vendredi 27 et samedi 28 juin, de 17h à 24h, sur le site de l'étang de Bassompierre.

 4 groupes chaque soir

 Buvette et restauration sur place

 Circulation interdite dans Bassompierre (sauf riverains avec badge)

 Entrée libre : venez nombreux partager ces moments musicaux et conviviaux !

Kermesse d'Été – Vendredi 5 juillet à partir de 17h à l'étang de Bassompierre

 Structures gonflables pour les enfants

 Défilé aux flambeaux

 Animation musicale avec Laurence Barbazange

 Restauration et buvette par les associations locales

 Feu d'artifice vers 23h – Venez en famille partager cette soirée festive et chaleureuse !



Rappel de sécurité : interdiction des pétards et artifices

Afin de prévenir tout accident, l'usage de pétards et pièces pyrotechniques est interdit toute l'année sur l'ensemble du territoire communal, selon l'arrêté municipal du 16 juillet 1997.

 Les infractions donneront lieu à des procès-verbaux et seront poursuivies.

 Cette règle vise à vous protéger, en particulier les enfants, les personnes vulnérables et les animaux.

 Merci pour votre coopération. Nous comptons sur le **civisme de chacun** pour faire respecter cette mesure de bon sens.



Cérémonie du 14 juillet – Rassemblement à 11h

 Lundi 14 juillet, devant le monument aux morts

Un moment de recueillement et de mémoire pour honorer les valeurs de la République. Nous invitons chaleureusement la population à se joindre à ce moment de recueillement pour **honorer la mémoire de celles et ceux qui ont œuvré pour les valeurs de la République.**



Vers une génération sans tabac : espaces publics sans fumée

À partir du 1er juillet 2025, un décret ministériel interdira la consommation de tabac dans certains espaces extérieurs, notamment :

- à proximité des écoles
- à proximité du Péricolaire et de la bibliothèque
- à proximité et dans les aires de jeux
- à proximité des lieux sportifs
- dans les abris bus
- et tous les lieux fréquentés par des mineurs

📍 Des panneaux « Espace sans tabac » seront bientôt installés par la commune. Cette mesure vise à protéger les plus jeunes et à encourager un environnement sain.

Plan Canicule : Soyons vigilants



👴👵 Vous êtes une personne âgée, isolée ou en situation de handicap ?

☎️ Faites-vous connaître en mairie afin que le CCAS puisse prendre de vos nouvelles en cas de déclenchement du plan canicule.

🍽️ Repas et colis des Aînés



🍷 Le traditionnel repas des Aînés aura lieu le dimanche 12 octobre 2025 à 12h à l'Espace Riom. Animé par Laurence Barbazange

👤 Toutes les personnes de 65 ans et plus sont invitées.

Seuls les boulangeois de 70 ans et plus, ne pouvant pas assister au repas des Aînés peuvent s'inscrire pour recevoir un colis festif en fin d'année.

📄 Inscription en mairie avant le 27 septembre 2025 à l'aide du bulletin ci-dessous.

Bulletin d'inscription : Repas des Aînés ou colis de fin d'année 2025

J'ai 65 ans et plus et je souhaite participer au repas du dimanche 12 octobre 2025.

J'ai 70 ans et plus, je ne peux pas participer au repas et souhaite recevoir un colis de fin d'année.

NOM : PRÉNOM :

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE : 57655 BOULANGE

TEL: MAIL:

Fermeture estivale du Foyer des Aînés

 Le foyer des Aînés **sera fermé à partir du mardi 8 juillet.**

 Réouverture prévue **le mardi 2 septembre.**



Annulation du PLUi-H – Retour au POS

La Cour administrative d'appel de Nancy a annulé, par arrêt du 22 mai 2025, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUi-H) de la CCPHVA.

Cette décision entraîne le retour au document d'urbanisme antérieur :

 Le Plan d'Occupation des Sols (POS) de Boulange, dont la dernière mise à jour remonte à 2014.

Quelles conséquences pour les demandes d'urbanisme ?

Permis déjà délivrés (avant l'annulation)

Les autorisations d'urbanisme définitives délivrées sous le régime du PLUi-H restent valables.

 Elles sont créatrices de droits pour les bénéficiaires et ne peuvent plus être remises en cause.

Permis récents (moins de 3 mois)

Les autorisations récentes dans les 3 mois précédant l'annulation) ne sont pas encore définitives : elles peuvent encore faire l'objet d'un **recours ou d'un retrait**.

 Par précaution, il est recommandé d'**attendre la fin de ces délais**, ou l'issue d'un éventuel contentieux, avant d'engager les travaux, afin de garantir leur **sécurité juridique**.

Modifications de permis (permis modificatif)

Si une modification est demandée, elle ne sera possible que si elle respecte les règles du POS, désormais en vigueur.

 L'instruction sera faite selon le document en vigueur au jour de la décision.

Nouvelles demandes

Toute nouvelle demande d'autorisation (permis de construire, déclaration préalable...) devra être conforme au POS de Boulange.

Besoin d'aide ?

Le service urbanisme de la mairie est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Signalisation horizontale :



Des travaux de signalisation et marquage au sol (bandes stop – Passages piétons – Ralentisseurs...) vont débuter prochainement.

Un tissu associatif dense :

Pour mieux préparer votre rentrée associative, nous vous communiquons tous les contacts, chacun pourra prendre les renseignements utiles pour s'inscrire dans l'association de son choix.

EBBF Entente Bure Boulange Football

Président : Alain GRUHN

Tél : 07 71 70 42 32

Courriel : bureboulange.ef@moselle.lgef.fr

US Basket Boulange Fontoy

Président : Patrick HUMBERT

Courriel : unionsportiveboulangefontoy@gmail.com

Karaté-Do

Président : Thierry GUERMANN

Tél : 03.82.91.89.07

Courriel : karatedoboulange@gmail.com

Gym Volontaire

Présidente : Aurélia BERNHARD

Courriel : gv.boulange@gmail.com

US Boulange Pétanque

Président : Michel TRIPODI

Tél : 06 43 87 22 73

Courriel : tmttext25@gmail.com

La Gaule Boulangeoise

Président : Didier RIEDEL

Tél : 06 33 98 49 13

Courriel : didier.riedel@outlook.com

Label Cadence

Président : Pierre ENNEN

Tél : 03 82 91 96 74

Courriel : pierrotinnen@gmail.com

“Le Sillon” Espace de vie sociale

Présidente : Jacqueline LEROY

Tél : 03 82 91 07 34

Courriel : lesillon.boulange@orange.fr

Diapason : école de musique

Présidente : Christine JANISZ

Courriel : direction@ecolediapason.fr

ACPG/CATM (Anciens combattants)

Président : Lionel GRELLI

Tél : 03 82 84 98 36

Amicale des Sapeurs-Pompiers

Lieutenant : Joël ESPOSITO

Tél : 06 70 85 02 10

APE « Les Petits Boulan'joie »

Présidente : Emmauelle DELIEGE

Tél : 06 58 86 40 41

Courriel : lespetitsboulangoie@gmail.com